

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
2 — 08 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 11 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal, 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

Voici le texte du projet d'Adresse lu au Corps-Législatif, le lundi 19.

Sire,

Le Corps-Législatif est heureux de constater, avec Votre Majesté, la tendance de plus en plus générale à résoudre les difficultés extérieures par des voies pacifiques. Fortifiée par vos entrevues avec divers souverains, comme par la réunion amicale des flottes anglaise et française, cette tendance est un gage nouveau de la paix dont la conservation répond au besoin des peuples, exauce les vœux de la France et honore la sagesse de son gouvernement.

Nous avons toujours partagé avec l'Empereur la ferme espoir de voir s'opérer, entre la papauté et l'Italie, une conciliation nécessaire à leurs intérêts, à la paix de l'Europe et au repos des consciences. La convention du 15 septembre, loyalement exécutée, sera une nouvelle garantie de la souveraineté temporelle (Très-bien! très-bien, dont le maintien est indispensable à l'exercice indépendant du pouvoir spirituel (Nouvelle approbation, du Saint-Père.

Notre expédition au Mexique touche à son terme. Le pays en a reçu l'assurance avec satisfaction. Conduits au Mexique par le devoir impérieux de protéger nos nationaux contre d'odieuses violences et de poursuivre le redressement de griefs trop légitimes, nos soldats et nos marins ont dignement rempli la

tâche que Votre Majesté avait confiée à leur dévouement.

Cette expédition a attesté une fois de plus dans ces contrées lointaines le désintéressement et la puissance de la France. (Très-bien! très-bien!) Le peuple des Etats-Unis, qui connaît de longue date la loyauté de notre politique, les sympathies traditionnelles dont elle s'inspire, n'a pas à prendre ombrage de la présence de nos troupes sur le sol mexicain. Vouloir subordonner leur rappel à d'autres convenances que les nôtres, serait porter atteinte à nos droits et à notre honneur. (Nouvelle approbation.) Vous en avez la garde, Sire, et le Corps-Législatif sait que vous y veillerez avec une sollicitude digne de la France et de votre nom. (Très-bien! très-bien!)

Le calme de l'intérieur vous a permis de visiter l'Algérie; dont les besoins ne sauraient être trop mûrement étudiés et de lui donner une preuve nouvelle de vos sympathies. Votre absence a été pour l'Impératrice une occasion d'exercer ses rares et nobles qualités qui ajoutent à l'éclat du trône et à la sécurité du pays. (Nouvelles marques d'approbation.)

C'est au milieu de ce calme, que dix millions d'électeurs ont procédé avec la liberté la plus entière au renouvellement des conseils municipaux. Ce vaste mouvement de l'opinion publique a témoigné de l'esprit d'ordre qui règne dans les populations, et votre gouvernement n'a eu qu'à user exceptionnellement du droit nécessaire et conservateur que lui assure la Constitution. (Très-bien! très-bien!)

La loi sur les coalitions, le projet relatif

aux sociétés coopératives et les facilités annoncées pour en favoriser le développement ouvrent une ère d'expérimentation digne de notre commune sollicitude. Le concours du Corps-Législatif ne vous fera jamais défaut, Sire, lorsque vous aurez à concilier les mesures que peut suggérer l'intérêt des classes ouvrières avec les nécessités de l'ordre publique.

L'enquête destinée à constater et à mettre en lumière les besoins et les vœux de l'agriculture sera accueillie dans les campagnes, comme parmi nous, avec le sentiment de la plus vive gratitude. Nous sommes certains de répondre à l'intention de Votre Majesté en exprimant l'espoir que cette enquête s'accomplira dans tous les départements de manière à permettre aux intérêts divers de se manifester avec la liberté la plus complète. Ces populations agricoles si laborieuses, si modestes et si profondément dévouées à l'Empire placent avec confiance sous vos yeux, Sire, les souffrances qu'elles éprouvent et les soulagements qu'elles espèrent. (Approbation.)

Nous nous félicitons, avec Votre Majesté, de l'amélioration de nos finances, et nous examinerons la loi relative à l'amortissement avec l'attention que commande un sujet aussi important.

Les économies opérées sur les services publics répondent à un vœu plusieurs fois exprimé par le Corps-Législatif; mais en même temps gardien des intérêts de l'armée, l'Empereur a dû se préoccuper de ne pas affaiblir notre organisation militaire et d'acquitter la dette contractée par le pays envers ceux qui l'ont vaillamment servi.

C'est avec raison que ces économies ont laissé entières les ressources affectées aux travaux publics; l'agriculture, le commerce et l'industrie attachent le plus grand prix à l'extension et au perfectionnement de toutes les voies de communication.

L'enseignement devait aussi conserver intacts les crédits qui lui sont consacrés. L'instruction primaire n'a cessé de faire de louables et constants progrès, grâce aux efforts actifs et simultanés de l'Etat, des communes et des familles. C'est en secondant de plus en plus ce triple concours que nous parviendrons à réaliser le vœu commun de Votre Majesté et du Corps-Législatif, et à réduire chaque jour davantage le nombre déjà restreint des enfants privés du bienfait de l'enseignement.

La paix au dehors, l'ordre et l'activité au dedans, attestent à la fois la salubre initiative de votre gouvernement et la confiance du pays dans la stabilité de nos institutions, dont les bases reposent sur le vote libre et solennel du peuple français. Cette stabilité n'a rien d'inconciliable avec le sage progrès de nos libertés. Vous l'avez déjà prouvé, Sire, et le passé répond de l'avenir. Développer les institutions, assurer le travail et le crédit, affermir la moralité publique, consolider les principes religieux, sans lesquels les meilleures lois demeurent inefficaces, telle est l'œuvre féconde, à laquelle Votre Majesté associe les grands pouvoirs de l'Etat et qui resserre de plus en plus les liens qui unissent la France à votre personne et à votre dynastie. (Vif mouvement d'approbation.)

Voici les noms des orateurs inscrits jusqu'ici

**FEUILLETON.**

**LA CHAMBRE DES OMBRES.**

(Suite.)

En parlant ainsi, le chevalier se leva, chercha rapidement la lettre de M. de Sourches, la passa à sa fille, puis sortit sans lever les yeux et sans dire un seul mot : son mécontentement paraissait monté à son comble. « Dieu me pardonne ! murmura-t-il en fermant la porte, vais-je avoir une nouvelle lutte à soutenir ? Je n'aurais pas cru que Louise prit la chose si fort à cœur. Je ne veux ni obéir à ses caprices ni lui donner raison en faisant un éclat. Si George vient ici, je le recevrai de façon à lui faire sentir ses torts. Qu'il s'éloigne ensuite de lui-même, tant mieux : autrement je ne le chasserai pas ; je connais le monde : on dirait que j'ai peur de lui. »

Louise était demeurée seule dans le cabinet, la tête renversée sur le dossier de son fauteuil, pâle et sans mouvement.

Au bout d'un certain temps, elle se sentit revenir

d'une sorte d'assoupissement. Ses yeux étaient restés ouverts ; mais elle n'avait entrevu qu'un nuage où flottaient mille objets confus, d'un aspect douloureux. Sa poitrine était oppressée, elle y ressentait une douleur sourde et profonde comme à la suite d'un coup violent ; elle avait la gorge sèche, ses oreilles tintaient. « Il m'est arrivé un grand chagrin, se dit-elle, je ne me le rappelle pas bien. » Puis elle se prit la tête entre les mains et chercha. Mais, à mesure que le souvenir de ce qui s'était passé se retraçait dans sa mémoire, elle semblait faire des efforts pour s'y soustraire. « Est-ce donc vrai ! disait-elle à demi-voix. Lui ! George !... Ma mère m'avait dit : « George est bon, aime-le comme ton frère. » Et il m'a trompée !... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! » Se levant ensuite, elle se dirigea vers la porte, mais une réflexion l'arrêta. Elle revint, prit la lettre que son père avait déposée sur le coin du bureau, et l'ouvrit vivement. « Qui sait, pensait-elle, mon père est si craintif, si défiant, si absorbé ? »

Mais cette lueur d'espérance ne dura qu'un instant : M. de la Blairie s'était trompé, et avait pris une lettre d'un homme d'affaires pour celle de M. de Sourches. Atteinte par cette nouvelle déconve-

nue, la pauvre jeune fille s'élança hors du cabinet, descendit dans le jardin, et le parcourut vingt fois en tous sens. De temps en temps elle s'arrêtait machinalement pour cueillir une fleur et la jetait aussitôt. La pâleur de ses joues avait fait place à une rougeur cramoisie ; elle se sentait la tête en feu ; ses yeux étaient secs et brillants. Elle rentra au logis, donna quelques ordres avec précipitation, monta dans sa chambre, en descendit un instant après, traversa le jardin et fit quelques pas dans la prairie ; mais la vue de la Sèvre lui fit mal. Se dirigeant alors du côté de Saint-Christophe, elle parut vouloir aller à l'église ; mais le son de la cloche du Breil, annonçant le dîner, la surprit à moitié route. Sans hésiter une seconde, elle retourna au logis.

A table, elle fit semblant de manger, et répondit par monosyllabes aux rares paroles de M. de la Blairie.

Au moment où le repas s'achevait, M. Mallard apparut, accompagné de son fils.

— Vous arrivez à point nommé, mon cher monsieur Mallard, dit le chevalier, j'ai des lettres à vous communiquer : je vais les chercher, nous irons ensuite les lire dans le jardin.

— A vos ordres, monsieur le chevalier, en vous

attendant, je vais me joindre à mon fils, qui présente ses hommages à mademoiselle votre fille.

— Mon Dieu, mademoiselle, ajouta l'ancien magistrat, en jetant sur Louise un regard oblique et pénétrant, votre visage porte aujourd'hui les traces d'une bien vive émotion. Gilles vous aurait-il dit quelque chose de désobligeant ?

— Pas le moins du monde, monsieur.

— A la bonne heure, ce serait, à coup sûr, contre son intention ; mais le pauvre garçon parle souvent de travers et ne sait pas vous dire tout ce qu'il pense.

— Aussi c'est ce que je ne lui demande pas.

— Sans doute, on s'entend si bien à demi-mots.

— Je vous demande pardon, monsieur, je n'entends pas les demi-mots.

— Vous avez raison, mademoiselle, demi-mot sonne mal, disons demi-confidences. Certains embarras s'expliquent, le respect trouble quelquefois la pensée et en voile l'expression.

— Je ne sais pas, monsieur, toujours est-il que j'aime les gens qui regardent en face et parlent franchement.

— Nous nous entendons à merveille, la franchise et la droiture sont aussi les qualités que je prise le

qui doivent prendre la parole à propos de l'adresse :

Contre : MM. Glais-Bizoin, Latour-du-Moulin, de Janzé, Magnin, Pelletan et Garnier-Pagès.

Pour : MM. le marquis de la Tour, Pamard et Josseau.

M. Darimon parlera sur les finances et sur les travaux publics.

MM. de Tillancourt, de Veauce, Brame et Guillaumin prendront la parole sur l'agriculture.

M. Garnier-Pagès et M. de Piré se sont inscrits pour parler contre le paragraphe concernant l'Italie.

M. de Tillancourt prendra la parole au sujet du paragraphe concernant l'instruction publique, et M. Pelletan parlera sur le dernier paragraphe concernant nos libertés intérieures.

L'ordre du jour du Sénat indique une réunion dans les bureaux pour la nomination d'une commission chargée d'examiner la loi relative à l'instruction d'un prix pour une nouvelle application économique de la pile de Volta, et la nomination de commissions chargées d'examiner diverses lois.

A deux heures, il y a eu séance générale pour rapport de pétitions.

Le gouvernement anglais prend des mesures énergiques contre le *fenianisme*.

On mande de Dublin que des forces considérables, avec de l'artillerie, sont parties avant-hier pour le sud de l'Irlande. A Dublin, toutes les troupes étaient sous les armes.

Dans une réunion, qui s'est tenue à Londres, le 19, des commissaires anglais pour l'exposition universelle de Paris, le prince de Galles a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux grands progrès accomplis de notre temps. Il a dit que la commission impériale se proposait de faire de nombreuses tentatives qui n'avaient pas été faites jusqu'à ce jour. « On rencontrera sans doute des difficultés, a-t-il ajouté, mais nous aiderons à cette œuvre de tout notre pouvoir. »

L'*International* annonce qu'une grande différence d'opinions existe entre le roi de Prusse et le prince héritier, qui aurait fait des remontrances au roi sur la ligne politique suivie par M. de Bismarck. On dit aussi qu'il aurait représenté la dissolution de la Diète et la promulgation d'une nouvelle loi électorale comme des moyens dangereux.

Une lettre de Berlin, adressée à l'agence Bullier, peint sous des couleurs sombres la situation en Prusse, et semble ouvrir timidement la perspective d'une guerre entre la Prusse et

l'Autriche. Voici comment s'exprime cette lettre :

Une assez vive émotion se manifeste parmi les diplomates, qui, cependant, ne sont pas très-impressionnables. Ce qui agit de la sorte sur les hommes accoutumés aux vicissitudes des affaires politiques, c'est l'attitude que notre gouvernement paraît vouloir prendre vis-à-vis de son alliée l'Autriche. M. de Bismarck aurait fait entendre le mot *guerre* ! et la rupture diplomatique entre les cours de Prusse et d'Autriche serait imminente, à moins que le cabinet de Vienne ne se résigne encore à des concessions cette fois extrêmes.

M. de Bismarck aurait dû obtenir le consentement du roi et celui de ses collègues les plus opposés à la guerre contre l'Autriche, en leur montrant les grandes difficultés de la situation intérieure, difficultés qui exigent une diversion à l'extérieur. Ce n'est pas encore tout. M. de Bismarck aurait déjà chargé les agents de la Prusse accrédités près des gouvernements de France, d'Angleterre, de Russie et d'Italie, de les informer que les troupes royales passeront la frontière du Holstein, si l'Autriche continue à entraver les « droits prussiens » sur les duchés et à faire cause commune avec les prétentions illégales du duc d'Augustenbourg.

Ces agents auraient été chargés par le premier ministre de lui faire connaître, aussi promptement que possible, l'accueil des cours respectives sur ces ouvertures belliqueuses. Voilà ce qu'on raconte dans les cercles diplomatiques.

On lit dans la *Liberté* sous la signature de M. Cabrol.

De graves complications semblent près de se produire de l'autre côté du Rhin. Pour détourner l'attention publique en Prusse du soin des affaires intérieures, M. de Bismarck paraît résolu à faire la guerre à l'Autriche et prend vis-à-vis de cette puissance une attitude de plus en plus menaçante et belliqueuse. Puisse comme il l'est dans ses derniers retranchements, voyant arriver l'heure où il lui faudrait enfin rendre compte au peuple prussien de ses attaques réitérées à la constitution du pays, et à la Diète germanique du mépris avec lequel il a traité ses légitimes résistances, le ministre du roi de Prusse n'hésitera probablement pas, si on le laisse faire, à mettre le feu aux quatre coins de l'Europe.

Ainsi se réaliseront peut-être les espérances de ces politiques à courte vue, qui, s'appuyant sur la maxime : *Diviser pour régner*, n'ont pas craint de dissuader la France et l'Angleterre d'intervenir entre l'Allemagne et le Danemark. Sans doute il était facile de prévoir, qu'unies pour la conquête, l'Autriche et la Prusse se brouilleraient au moment de partager les dépouilles du vaincu ; mais il n'était pas moins facile de concevoir à l'avance que cette dispute des deux grandes puissances al-

lemandes constituerait un grave danger pour la paix de l'Europe.

Quoi qu'il en soit, M. de Bismarck veut en finir avec cette éternelle question des duchés. N'ayant pas pu prendre les hommes d'Etat autrichiens dans le piège de la convention de Gastein, il lève audacieusement le masque aujourd'hui, profitant des difficultés que l'Autriche rencontre en Hongrie, et espérant, à l'aide d'une vigoureuse tentative, reconquérir aux yeux de l'Allemagne le prestige perdu depuis le voyage à Biarritz. L'Autriche ne cédera certainement pas ; elle a pour elle le bon droit, la sympathie des petits Etats allemands, et nous croyons qu'en de telles circonstances elle pourrait compter aussi sur celles de la France. Le gouvernement autrichien est d'ailleurs fatalement obligé à ne pas reculer devant les menaces de la Prusse ; s'il cédait à de telles prétentions, il perdrait certainement toute son influence en Allemagne.

Voilà donc la paix de l'Europe entre les mains de M. de Bismarck, et l'on ne nous accusera pas d'exagération si l'on considère que, dès les premières hostilités entre l'Autriche et la Prusse, les impatiences mal contenues de l'Italie pourraient bien se traduire par une agression dans la Vénétie ; que la Hongrie ne serait peut-être pas éloignée de profiter d'une telle occasion pour proclamer de nouveau son indépendance, et que la Pologne à peine apaisée pourrait bien renaître de ses cendres au milieu de cet embrasement général. Que feraient alors la France et la Russie ? Resteraient-elles spectatrices muettes d'un semblable conflit ? N'est-ce pas ici plus que jamais le cas de se rappeler le mot du grand Frédéric : « Si j'étais le roi de France, il ne se tirerait pas en Europe un coup de canon sans ma permission ? »

L'Europe a beaucoup vieilli depuis la mort de ce prince, et il n'y aurait vraiment pas de quoi tirer grande vanité des progrès accomplis, si, de nos jours, il pouvait dépendre de la vanité d'un homme de troubler la paix du monde, cet homme fût-il doué d'une audace cent fois plus grande que celle qui inspire les desseins de M. de Bismarck ?

Le prince Napoléon a dû quitter Milan hier pour se rendre dans les Romagnes. Il séjournera quelque temps à Florence, puis il ira à Naples. On dit que le prince viendra ensuite prendre la princesse Clotilde à Marseille, et que de là ils se rendront en Sicile.

Quelques personnes persistent à voir dans ce voyage en Italie une sorte de mission diplomatique. A les en croire, le prince serait chargé de se renseigner à fond sur la situation actuelle du pays, notamment sur l'antagonisme des partis. Ces conjectures nous paraissent fort hasardées.

Pour les articles non signés : P. GODÉT.

## Nouvelles Diverses.

Pour la présentation de l'adresse à l'Empereur, le président et les membres du bureau du Sénat étaient à la tête de la députation, à laquelle s'étaient adjoints les autres membres du Sénat.

L'Empereur avait à sa droite S. A. Mgr. le Prince Impérial et S. A. Mgr. le prince Lucien Bonaparte ; à sa gauche, LL. AA. Mgr. le prince Lucien Murat et Mgr. le prince Joachim Murat.

Les grands officiers de la couronne, le commandant en chef de la garde impériale, l'adjudant-général du palais, les aides-de-camp et les officiers de la maison de l'Empereur et de la maison de S. A. Mgr. le Prince Impérial.

Les ministres et les membres du conseil privé, les maréchaux et les amiraux présents à Paris, le grand chancelier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, le gouverneur de l'hôtel impérial des Invalides, le commandant supérieur de la Garde nationale de la Seine, se tenaient de chaque côté du trône.

— Nous apprenons que de nouvelles négociations viennent de s'ouvrir entre le gouvernement Français et celui de Madagascar, qui amèneraient certainement la conclusion d'un nouveau traité de commerce.

— On dit qu'un attaché d'ambassade est parti pour Constantinople, porteur de dépêches pour M. de Moustier. Il s'agit des affaires du Liban qui prennent une tournure fort grave et qui commencent à inquiéter sérieusement.

— On assure que le gouvernement du Pape fait des enrôlements nombreux en Savoie. Le recrutement de l'armée romaine s'élève bientôt à 12,000 hommes.

— Le roi Victor-Emmanuel pour obéir au désir du prince Oddone, a fait cadeau à la municipalité de Cènes des objets appartenant à la galerie particulière du jeune prince.

— Dimanche, a eu lieu le mariage de M<sup>lle</sup> Nélaton, fille de l'éminent praticien, avec M. Octave Joly de Ranneville. L'empereur a signé au contrat.

— L'amiral Bouët Willaumez va reprendre le commandement de la flotte de la Méditerranée et continuer ses expériences.

— Un bal très-originalement va avoir lieu chez M. Moreau, syndic des agents de change ; tous les hommes seront en militaires et les femmes en bonnes d'enfants.

— 300,000 livres sterling ont déjà été souscrites pour le câble transatlantique. Un appel de 250,000 va être fait incessamment pour l'achèvement du nouveau câble qui doit être immergé cette année.

— LE MEDIUM ET LE PRESTIDIGITATEUR. — On nous écrit de Londres, le 16 :

plus ; seulement il faut tenir un peu compte de la réserve et de la timidité, tout cela peut marcher ensemble.

— Et maintenant que nous sommes d'accord, mademoiselle, ce qui arrive toujours, à moins que je n'aie tort, me permettez-vous de vous apprendre une nouvelle qui doit vous être agréable ?

— Tout ce qu'il vous plaira : du reste, je n'attends aucune nouvelle agréable.

— Ah ! cette fois, je tiens que j'ai raison, ma nouvelle vaut mieux que vous ne pensez.

— Soit.

— Eh bien ! mademoiselle, j'ai appris que M. le comte du Tréhoux venait d'arriver à son château de Miré, et nous avons aperçu tout à l'heure un bateau qui traversait la Sèvre en face de la prairie. J'ai tout lieu de supposer que M. du Tréhoux sera ici dans quelques minutes.

Louise tressaillit intérieurement ; mais, en rencontrant l'œil jaune de Mallard qui l'examinait, elle recueillit ses forces et répondit froidement :

— Cela est possible, nous savions que M. du Tréhoux devait arriver un de ces jours.

— En vérité, mademoiselle, je m'attendais à plus de joie de votre part.

— Et pourquoi cela, monsieur ?

— Parce que je vous ai entendue souvent parler de M. du Tréhoux avec une vive expression de plaisir.

— Il n'y a là, ce me semble, rien d'étonnant ; M. du Tréhoux a été mon compagnon d'enfance ; fallait-il, pour ne pas donner lieu à vos remarques profondes, ne jamais parler de mes jeux d'autrefois ?

— Pardonnez-moi, mademoiselle, je n'ai pas voulu vous offenser.

— M'offenser ! et en quoi ! quelle plaisante idée !

— Si les remarques que j'ai pu faire ne vous déplaisent pas, cela me rassure ; je serais désolé de vous paraître indiscret.

— Rassurez-vous, en effet, mon bon monsieur, et sachez bien que les remarques, les suppositions, les petits jugements ne m'inquiètent en aucune façon.

Mallard n'eut pas le temps de répondre ; le chevalier qui venait de rentrer l'appela, et ils se dirigèrent ensemble vers la porte ; mais au moment où ils y touchaient, George du Tréhoux parut devant eux. On voyait qu'il n'avait pas perdu un instant à la tour de Miré, la poussière couvrait encore ses habits, sa figure était animée.

Il alla droit à M. de la Blairie, et voulut lui prendre les mains avec une effusion respectueuse ; mais celui-ci fit un pas en arrière, et, d'un geste assez raide, montra ses deux hôtes.

— Nous ne sommes pas seuls, monsieur du Tréhoux, ajouta-t-il ; je vous présente M. Mallard, ancien magistrat, et M. Gilles Mallard, avocat au parlement de Toulouse.

George salua et s'approcha de nouveau.

— Avant tout, s'écria-t-il, dites-moi, monsieur le chevalier, que s'est-il passé au Breil depuis quelque temps ? Avez-vous été malade ou absent ? et Louise... Mademoiselle Louise ? Combien j'ai été inquiet. Je vous ai écrit trois fois sans recevoir de réponse.

— Il est vrai, répondit M. de la Blairie en reculant encore, j'ai reçu une ou deux lettres, je crois ; mes affaires ne m'ont pas permis de vous répondre apparemment.

— S'il n'y a que cela, je suis trop heureux. Mais il me semble que vous me traitez en étranger ; si-je eu tort de me présenter de la sorte à l'improviste ? J'étais si empressé de savoir de vos nouvelles.

— Je suis fort sensible à votre empressement, monsieur.

— Ah ! vous ne m'appellez plus George, comme autrefois.

— Je ne me souviens pas bien si je vous appelais ainsi ; d'ailleurs vous n'êtes plus un enfant.

— Pardonnez-moi, monsieur le chevalier. Je suis importun peut-être ; je vais me retirer après avoir salué M<sup>lle</sup> Louise.

George s'avança du côté de la jeune fille qui, depuis cinq minutes, paraissait entièrement absorbée par un travail de broderie.

— Louise, lui dit George à demi-voix, ne voulez-vous pas me dire bonjour ?

Louise se leva, fit une révérence et se rassit sans avoir levé les yeux.

— Je vous demande pardon, dit-elle ; monsieur du Tréhoux, je ne vous avais pas aperçu.

— Monsieur du Tréhoux ! répéta George d'un air consterné, vous aussi !...

Puis, reculant de quelques pas, il alla s'accouder à la cheminée, incertain de ce qu'il devait faire.

Le silence régnait dans la salle, M. de la Blairie relisait ses lettres, Louise continuait à travailler avec une vivacité fébrile, Gilles redressait devant une glace les plis de son jabot, un air contraint régnait sur toutes les physionomies ; Mallard, seul, paraissant

« Hier, dans les salles élégantes de Willis, le célèbre medium Daniel Hume a fait une conférence sur le spiritisme. La salle était comble. M. Hume a bien la tête d'un spirite; ce n'est pas la matière qui domine dans son organisation, il a l'air d'un spectre, d'une ombre; il a les joues creuses, les yeux caves, brillant d'un feu sinistre et étrange; une voix sourde mais profonde; il a l'air sérieusement convaincu; il a été reçu quand il a paru sur la plate-forme avec une chaleur qui prouve qu'il avait beaucoup de partisans parmi les spectateurs.

M. Hume affirme que pendant toute sa vie, depuis son plus bas âge, il a été doué de la puissance spirite. Son berceau était remué par des mains invisibles; il se rappelle qu'à l'âge de 3 ans, étant couché dans son lit, il vit passer dans l'autre monde l'âme de l'un de ses petits-cousins qui était mort à dix lieues de là. A 13 ans, il vit apparaître au pied de son lit l'esprit d'un de ses amis qui était mort la veille.

En 1850, il vit aussi très-distinctement l'âme de sa mère morte en Amérique et cela avant qu'un paquebot en eût apporté la nouvelle. Dans une autre circonstance, il vit clairement tous les détails de la mort de l'un de ses frères écrasé dans les mers polaires entre deux blocs de glace. Il annonça le fait à plusieurs de ses amis, et cinq mois après, l'exactitude des détails qu'il avait donnés fut confirmée par des témoins de ce malheureux événement.

Il y a deux ans, étant à Dieppe, M. Hume distingua dans une boule de cristal l'image d'un homme assassiné; il s'écria: c'est Abraham Lincoln qui meurt, et le fait ne vérifia que trop sa sinistre vision.

M. Hume a reconnu que des gens de mauvaise foi peuvent essayer de tromper l'opinion publique; mais c'est le sort des meilleures choses du monde.

Il a fini sa conférence en donnant lecture d'une poésie qui lui a été dictée par Robert Southey. Le célèbre medium saluait l'assistance au milieu des applaudissements, quand on vit paraître dans un coin la figure railleuse du prestidigitateur Andesson, qui s'écria d'une voix éclatante: « Blague; archi-blague! » Il y eut un tolle général d'indignation. A la porte l'escamoteur, criait-on de toutes parts. Sans se déconcerter, le professeur Andesson répéta d'une voix encore plus éclatante: « Blague; archi-blague! »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Roger, négociant à Epernay, a offert, par la voix des journaux, vingt-cinq bouteilles de vin de Champagne à l'auteur des meilleurs vers en l'honneur du champagne; un de nos

concitoyens est entré en lice et adresse à M. Roger la pièce.... de vers suivante, de son cru.

Nous souhaitons bon voyage à ce produit saumurois, et qu'il paraisse digne à M. Roger des vins d'Al ou de Sillery.

### A Monsieur Roger, d'Epernay.

Je puis, sans être un Apollon,  
Du grand Bacchus chanter la gloire;  
Mais il serait hors de saison  
De chanter le vin sans en boire.  
La route a ses difficultés:  
Pour gravir la sainte montagne  
Du Parnasse aux flancs escarpés,  
Je vide un verre de Champagne.

Quel philtre a pénétré mes sens?  
Quelle nouvelle ardeur m'enflamme?  
C'est le dieu Bacchus, je le sens,  
Tout entier passé dans mon âme.  
Je nage en des flots de bonheur,  
Je fais des châteaux en Espagne.  
D'où me vient ce rêve enchanteur?  
Du fond d'un verre de Champagne.

Voulez-vous avoir de l'esprit?  
Vous le puisez dans la bouteille.  
Courage, amour, force, appétit:  
Qui vous les donne? c'est la treille.  
Vous qui du spleen êtes atteints,  
Milords de la Grande-Bretagne,  
Sachez dissiper vos chagrins,  
En les noyant dans le Champagne.

La liqueur qui remplit ton sein,  
Dis-moi, Champenoise, ma belle,  
Est-elle ce nectar divin  
Que buvait la troupe immortelle?  
Bruit, mousse, impétuosité,  
Force que douceur accompagne,  
Malice sans méchanceté,  
Voilà tes vertus, ô Champagne!

Chaque vin a sa qualité:  
A jeun, vous prenez le Madère;  
Le blanc vous donne la gaieté  
Et le rouge vous désaltère;  
Le Bordeaux convient à l'enfant;  
Malade, j'ai le vin d'Espagne:  
Je préfère être bien portant  
Et ne boire que du Champagne.

De ce prisonnier qui gémit,  
Chacun attend la délivrance;  
Le bouchon part, le vin jaillit,  
L'on boit et la chanson commence:  
Voilà le bouquet du festin.  
C'est un époux sans sa compagne,  
Dit le grand Brillat-Savarin,  
Qu'un bon dîner sans le Champagne.

Reims, ô pays chéri des cieus,  
Pour le sacre, en tes murs, en foule  
Jadis accouraient nos aïeux;  
Mais depuis que ta sainte ampoule  
N'oint plus le front des souverains,  
Ta belle et fertile campagne  
Donne naissance au roi des vins,  
A l'incomparable Champagne.

Pour tes vingt-cinq épris d'amour,  
J'oserai, sans craindre ma peine,  
Moi, pauvre poète d'un jour,  
A ta voix entrer dans l'arène.

Roger, pour prix de mes accents,  
Si Phébus permet que je gagne,  
Fidèle à tes nobles serments,  
Donne du bon, du vrai Champagne.  
P. P.

Nous lisons dans le *Moniteur*:

L'opinion publique se préoccupe beaucoup en ce moment de la maladie appelée *trichinose* ou *des trichines*, dont sont affectés les animaux de la race porcine et qui n'est pas sans danger pour les hommes à raison de l'emploi de la viande de porc dans l'alimentation.

Bien que jusqu'ici cette maladie n'ait pas été observée en France, et que ce soit presque exclusivement en Allemagne qu'elle ait sévi avec quelque intensité, le gouvernement y a donné depuis longtemps une très-sérieuse attention.

Dès les premiers mois de l'année 1865, S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics avait saisi l'Académie impériale de médecine de l'examen de la question, et ce corps savant avait chargé de ses membres, M. le docteur Delpech, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, de lui rendre compte de divers documents qui lui avaient été renvoyés, et de lui faire telles propositions que de droit.

L'Académie de médecine n'avait pas encore été mise à même de délibérer sur la question, lorsque, dans le courant de janvier dernier, S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics s'est décidé à envoyer en Allemagne même étudier la maladie des trichines, tout à la fois au point de vue de la médecine humaine et au point de vue de la médecine vétérinaire.

Sous le premier rapport, cette importante mission ne pouvait être plus utilement confiée qu'à M. le docteur Delpech, que l'Académie de médecine avait elle-même chargé de recueillir et d'analyser tous les faits relatifs à la trichinoïse; sous le second rapport, le ministre a fait choix de M. Raynal, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort. Les deux savants désignés vont se rendre immédiatement en Allemagne; ils s'arrêteront d'ailleurs à Huy, en Belgique, où la maladie paraît avoir fait son apparition, pour prendre une connaissance exacte des circonstances qui se rattachent au fait signalé.

On voit, d'après ce qui précède, que l'attention de l'autorité est éveillée sur la maladie des trichines; toutes les mesures seront prises, le cas échéant, soit pour en prévenir l'introduction dans notre pays, soit pour en arrêter le développement si elle venait à s'y manifester.

Un chien enragé, venant du côté de Saint-Barthélemy, a parcouru dimanche à Angers, les Justices, la rue de la Madeleine et le faubourg Bressigny; il a mordu une vingtaine de chiens.

Ce chien, poursuivi par les agents de police, s'est réfugié dans l'enclos des Dames de la Retraite, où il a été abattu d'un coup de fusil par le jardinier de l'établissement.

L'autopsie, ordonnée par l'autorité, a permis de constater que l'animal était atteint de la rage.

L'administration a fait détruire quelques-uns des chiens qui lui ont été signalés comme ayant été mordus, et elle a prié les possesseurs des chiens qui ont pu être atteints de se défaire de ces animaux, ou tout au moins de les surveiller d'une manière toute particulière.

La Loire a atteint ce matin à l'échelle du pont Cessart 3 m. 76 c.

Le vent est nord, et on espère que le temps va se mettre au beau. Il a plu presque sans interruption pendant huit jours.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

L'Empereur a adressé au ministre de l'intérieur la lettre suivante:

Palais des Tuileries, le 19 février 1866.

« Mon cher monsieur de la Valette,

« Je suis allé visiter le jardin du Luxembourg pour me rendre personnellement compte du mérite des réclamations qui m'avaient été adressées contre l'aliénation de certaines portions de ce jardin. Je me suis convaincu qu'il y avait tout avantage à ne pas prolonger la rue Férou, à laisser ainsi intacte la partie ouest de cette utile promenade publique, et à n'en détacher que les parcelles indiquées dans le plan ci-joint. Je vous prie donc de prendre les mesures nécessaires pour faire modifier dans ce sens les projets originairement arrêtés.

« Recevez l'assurance de ma sincère amitié.

» NAPOLÉON. »

Par un décret inséré au *Moniteur*, M. Boitelle, préfet de police, est nommé sénateur.

On croit à Londres que si l'Autriche refuse d'entrer en négociation avec la Prusse pour céder le Holstein contre une indemnité pécuniaire, celle-ci annulera le traité de Gastein.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

### BULLETIN FINANCIER.

La Rente 3 0/0 se discute de 69 à 69-15. Le cours de 69 fr., consolidé par une lente et sérieuse discussion, deviendra le point de départ d'une nouvelle étape.

Le 5 0/0 italien se négocie de 61-10 à 61 fr. Les primes sont recherchées, et les écarts pour mars, et même pour fin courant, sont très-tendus.

La spéculation a beaucoup perdu de son ascendant

sait radieux, il s'approcha de George et lui dit en souriant:

— Monsieur le comte, je suis enchanté de l'honneur imprévu qui m'advient, j'avais un extrême désir de renouveler connaissance avec vous; j'étais depuis bien peu de temps dans le pays, lorsque vous l'avez quitté, il y a trois ans, vous me permettez, je l'espère, d'aller vous rendre mes devoirs.

— Vous êtes trop bon, monsieur, répondit George, ma pauvre tour n'est guère habituée à recevoir des visiteurs.

— Ce serait une habitude à lui faire reprendre, il vous suffirait pour cela d'y demeurer plus souvent. Au reste, tel est peut-être votre dessein?

— Je ne sais pas, monsieur, je n'ai point de dessein arrêté à cet égard.

— Alors vous avez de bonnes raisons pour rester dans une pareille indécision; car on ne renonce pas aisément à habiter une aussi belle seigneurie.

— Vous confondez le passé avec le présent, Miré n'est plus rien.

— Nullement, monsieur, je ne confonds pas: haute, moyenne et basse justice, cens de toute nature, droits honorifiques fort étendus. Le Breil lui-même relève de Miré, si je ne me trompe. Tout cela

constitue un état seigneurial très-flatteur, et si vous négligez d'en jouir, vous devez avoir un intérêt bien cher.

— Pas d'autre, je vous l'affirme, que celui de passer quelques années dans l'état militaire.

— Oh! je ne vous demande pas vos secrets, monsieur, croyez-le.

— Par ma foi, vous faites bien, car je n'en ai pas.

— Sans doute, sans doute, car les affaires privées ne sont pas précisément des secrets, et cependant on n'en doit pas compte à tout le monde. J'ai voulu dire simplement que le château de Miré vaut la peine d'être habité et restauré. J'aime cette tour superbe, et les souvenirs qui s'y rattachent...

— Monsieur Mallard, interrompit brusquement le chevalier de la Blairie, puisque vous aimez les ruines, je vais vous en montrer, venez ici, je vous prie.

Mallard, suivi de son fils, s'approcha de l'embrasement de la fenêtre.

— Tenez, continua le chevalier, voyez-vous à l'horizon ces trois pointes dentelées? Ce sont les restes d'un magnifique château beaucoup plus ancien que celui de Miré. Les barons de Pouzauges qui l'habitaient possédaient des biens immenses, tout ce

pays leur appartenait; ils étaient arrogants, dit-on, ils ont fini pauvrement au commencement du siècle dernier; leur nom ne subsiste plus que sur la pierre de leurs tombeaux, et encore s'effacera-t-il bientôt, car le toit de la chapelle est détruit depuis plusieurs années.

— Je ne distingue pas grand-chose, observa Gilles.

— Attendez, reprit le chevalier, nous allons voir parfaitement tout à l'heure. — Louise, ma chère enfant, va je te prie chercher la grande lunette.

Louise se leva et sortit pour exécuter l'ordre de son père.

George la suivit des yeux, mais vainement; il ne put en obtenir un regard. Désespéré, n'y pouvant plus tenir, il prit son chapeau et alla attendre le retour de Louise dans le vestibule. Au bout de deux minutes, la jeune fille reparut. Comme elle semblait vouloir faire un détour pour éviter George, celui-ci se plaça résolument sur son passage.

— Louise! lui dit-il d'une voix suppliante, qu'ai-je fait pour que vous me traitiez ainsi? Dites-le moi, je vous en conjure!

— Monsieur! répliqua-t-elle, vous auriez dû comprendre plus tôt que votre présence ici déplait à

mon père.

— Et à vous, Louise?

— Eh bien, à moi aussi, puisqu'il faut vous le dire.

George baissa la tête; deux grosses larmes se formèrent dans ses yeux, tombèrent sur sa poitrine et rejallirent sur les mains de la jeune fille.

Celle-ci s'échappa d'un pas rapide, entra dans la salle, déposa la lumière sur une table, et s'enfuit dans sa chambre où elle s'enferma.

Les larmes de George avaient achevé de lui briser le cœur. Au moment où tombait de ses lèvres le mot cruel qui devait la séparer de lui pour toujours, elle avait jeté un dernier regard sur son visage, elle y avait revu ces lignes de franchise et d'honneur qui formaient le principal caractère de sa mâle beauté, elle avait reconnu dans ses yeux une expression de douleur si vraie, si profonde, qu'elle était maintenant tentée de se repentir de l'avoir condamné sans l'entendre. Mais, d'un autre côté, pouvait-elle douter de la parole de son père? et puis comment demander une explication à George?

(La suite au prochain numéro.)

et de son activité sur les actions du Crédit mobilier. Elles se circonscrivent sur une étroite limite de cours où elles se tiennent de 677-50 à 677-75, avec beaucoup de fermeté.

Les obligations mexicaines s'échangent activement de 500 à 505-75. Le dernier versement de 50 fr. qui les libère entièrement s'est admirablement effectué.

En valeurs industrielles, on a négocié les Gaz à 1740, la Société immobilière à 550, les Transatlantiques à 525, les Omnibus 1,100, le Sous-Comptoir des entrepreneurs à 200, les Voitures à 85-50.

Les institutions de crédit ont reconquis le terrain qu'elles avaient perdu la semaine dernière, et se contentent en hausse : la Société générale à 596-25, le

Crédit industriel à 697-50, la Société des dépôts à 565 75.

La souscription aux actions de la Compagnie des Bateaux à vapeur de Paris à Londres est accueillie avec beaucoup de sympathie. On verse 125 fr. en souscrivant, au siège de la Société, rue Marengo, 6. La Banque générale des Obligations, rue Taitbout,

5, continue à délivrer, contre 10,50 comptant, les obligations du Crédit foncier, et contre 100, les obligations Mexicaines et les obligations de la Ville de Paris, offrant le plus sûr et le plus avantageux de tous les placements. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE PIETTE**

Les créanciers de la faillite du sieur René Piette, charbon-forgeron à Parnay, sont invités à remettre, dans le délai de 20 jours, au syndic de la faillite, leurs titres de créances accompagnés de bordereaux sur timbre indicatifs des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, le vendredi 16 mars prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (84)

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE CORNILLEAU**

Les créanciers de la faillite du sieur Jean-Baptiste Cornilleau, marchand à Saumur, sont invités à se présenter le mercredi vingt-huit février courant, à midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (85)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON ET JARDIN**

Rue des Potiers, dépendant de la succession de M. Gustave SVANBERG, architecte. S'adresser audit notaire. (594)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE PAR ADJUDICATION,**

En l'étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire, Le dimanche 4 mars 1866, à midi,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue et ruelle des Capucins, joignant MM. Rocher et Cocuau. S'adresser à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire. (70)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1866, **MAISON** fraîchement restaurée, Rue de l'ancienne-Messagerie, n° 8. S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON** occupée par M. Mancier, rue d'Orléans. S'adresser à M. LEGUEU, rue Neuve-Beaurepaire. (86)

**TIRAGE DE 1866.**

Plusieurs pères de famille ont formé une bourse commune en l'étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (87)

**A LOUER**

En totalité ou par parties, Pour la Saint-Jean 1867, **UNE MAISON**

Rue d'Orléans, n° 69. S'adresser à M<sup>me</sup> SEONNET, rue Beaurepaire. (18)

**BELLE MAISON ET JARDIN**

Rue du Portail-Louis, n° 64, Occupée par M<sup>me</sup> Deville, **ALOUEUR**, pour la Saint-Jean 1866. S'adresser à M. MORICET, place du Petit-Thouars. (595)

**A LOUER**

Présentement, Ou pour la Saint-Jean prochaine, **UNE**

**BELLE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, **AVEC VASTE JARDIN**, Ecurie à deux chevaux, grande remise et greniers au-dessus. Sortie sur la rue des Boires. Cette maison a été autrefois habitée par M. le comte D'Aure. S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (55)

**A LOUER**

Présentement, **UN JOLI PIED-A-TERRER** Rue Cendrière, n° 6, Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines, cave et caveau. Au 1<sup>er</sup> étage, chambre à cheminée sur la rue; Chambre à cheminée sur la cour; Au 2<sup>e</sup> étage, chambre et cabinet à côté; grenier. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, **MAISON**, avec cuisine, salon, chambres, jardin, écurie et remise, située rue du Champ-de-Foire, avec issue sur le Champ-de-Foire. S'adresser à M. COMMEAU, rue Haute-Saint-Pierre. (80)

**PULVERINE APPERT.**

Clarification complète, absolue et instantanée

**DES VINS ET LIQUEURS.**

Réussite assurée, — économie de temps et d'argent. Dépôt chez M. COMMON, négociant rue Saint-Jean. On trouve également le **Mastic L'Homme-Lefort**, pour greffer à froid. (88)

**M. JAMIN**

**Jardinier Fleuriste et Pépiniériste,**

Diplômé par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, et par le Comice horticole de cette même ville,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires, qu'il vient de se rendre acquéreur de la plantation de M. Peray, jardinier, rue de la Chouetterie, 26, à Saumur, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son métier : plantation de jardins fruitiers et d'agrément, etc.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pourront compter sur ses soins et son zèle à les satisfaire sous tous les rapports. (75)

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**A LOUER**

Présentement,

**MAGASIN**

Occupé par la succession Robin,

**TERRAINS ET HANGAR,**

En totalité ou par parties;

**BOUTIQUE AVEC COUR;**

Maison, Écurie, Remise et Jardin;

**PAVILLON DU JAGUENEAU**

et **JARDIN** de 30 ares;

**CHAMBRES;**

Le tout situé quai et route de Limoges.

S'adresser, pour traiter du tout :

**A MM. CHARLEMAGNE DUPUIS, CLOUARD, notaire, POULET, avoué, Saumur.**

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

**ETABLISSEMENT DES EAUX MINÉRALES**

Saison ouverte de 15 JUIN au 1<sup>er</sup> OCTOBRE de **JOANNETTE** Grand Hôtel. BAINS ET DOUCHES pour 1865. Etablissement hydrothérapique.

Appartement et Pension à 7 et 5 fr. par jour.

**EXPORTATION** en bouteilles des EAUX ferro-alcalines et alcalines, LIMPIDITÉ GARANTIE.

**LIMONADES** ferro-alcalines et alcalines.

Les Eaux ferro-alcalines remplacent avantageusement celles de SPA, et les alcalines celles de SELTZ.

S'adresser, pour les demandes et les prix, à la Direction générale de JOANNETTE, commune de MARTIGNE-BRIAND.

Chaque bouteille porte sur la bande de zinc Martigné et le cachet de l'administration sur l'étiquette.

Dépositaire à Saumur : M. BOISSEAU-JAMAIN, rue Royale.

**LE MEILLEUR AMIDON**

**ET LE MEILLEUR MARCHÉ**

est celui de MM. ROY et BERGER (de Poitiers).

**RÉVOLUTION AGRICOLE**

OU

**MOYEN DE FAIRE DES BÉNÉFICES EN CULTIVANT LES TERRES**

1 vol. in-18 avec figures dans le texte, 3 fr. franco par la poste.

Écrire franco à M. CHAMEROT, libraire, rue du Jardinot, 15, à Paris, ou à M. GOIN, libraire, rue des Ecoles, 82, Paris.

Cet ouvrage est l'un des plus utiles de tous ceux qui ont été publiés sur l'Agriculture.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 FÉVRIER.			BOURSE DU 21 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 15	» 05	» »	69 12	» »	» 02
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	98 95	» »	» »	98 95	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	458 75	» »	» »	457 50	» »	1 25
Banque de France. . . . .	3690	» »	» »	3690	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1310	» »	» »	1330	20	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .	636 25	» »	» »	636 25	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	620	» »	7 50	625	5	» »
Crédit industriel. . . . .	697 50	2 50	» »	695	» »	2 50
Crédit Mobilier. . . . .	677 50	5	» »	680	2 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	947 50	» »	2 50	951 25	3 75	» »
Orléans (estampillé). . . . .	868 75	1 25	» »	865	» »	3 75
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1117 50	» »	» »	1113 75	» »	3 75
Est. . . . .	540	» »	» »	540	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	880	1 25	» »	882 50	2 50	» »
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	556 25	2 50	» »	556 25	» »	» »
Ouest. . . . .	567 50	» »	» »	565	» »	2 50
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1730	» »	5	1725	» »	5
Canal de Suez. . . . .	421 25	1 25	» »	420	» »	1 25
Transatlantiques. . . . .	525	» »	» »	523 75	» »	1 25
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	61	» 20	» »	61 20	» 20	» »
Autrichiens. . . . .	400	» »	» »	400	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	396 25	» »	2 50	400	3 75	» »
Victor-Emmanuel. . . . .	132 50	» »	15 50	127 50	» »	5
Romains. . . . .	114	» »	» »	119	» »	5
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	405	1 25	» »	402 50	» »	2 50
Saragosse. . . . .	223 75	3 75	» »	227 50	3 75	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	48	» »	75	48	» »	» »
Nord-Espagne. . . . .	170	3	» »	170	» »	» »
Compagnie immobilière. . . . .	527 50	» »	1 25	528 75	1 25	» »
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	313 75	3 75	» »	315	1 25	» »
Orléans. . . . .	305 25	» »	» »	305	» »	» 25
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	304 25	» 25	» »	303 75	» »	50
Ouest. . . . .	303	» »	» »	303 50	» »	» »
Midi. . . . .	303 50	» »	» »	303 50	» »	» »
Est. . . . .	306	» »	25	305 75	» »	25

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,